

poudrière sauta ; promptement réparée , elle sauta une seconde fois en tuant une vingtaine d'artilleurs et 2 officiers. Ces deux explosions , arrivées à peu d'intervalle , firent croire qu'elles n'étaient pas de simples accidents et donnèrent lieu à des menaces contre des personnes suspectes , et à quelques tumultes. Manin, dans ces circonstances, montra beaucoup de fermeté , et sut rétablir promptement et maintenir l'ordre. La poudrière, réparée de nouveau en 12 ou 15 jours, continua à fonctionner ; mais on consommait chaque jour plus de poudre qu'on n'en pouvait fabriquer ; les approvisionnements , qu'on avait crus suffisants pour une année, au commencement du siège, diminuaient rapidement, et le salpêtre même allait bientôt manquer.

Un mal plus grand encore était la rareté des vivres. Depuis le siège, il n'en entrait presque plus, et l'on sait quelle avait été l'imprévoyance de l'administration. Le prix des comestibles, doublé dès la fin de mai, augmentait continuellement. On fit pour les vivres ce que l'on avait fait pour les affaires militaires ; on créa une commission chargée de tous les soins concernant les subsistances. Elle régla les prix et le mode de vente , prévint les accaparements en fixant les quantités que chaque famille pouvait acheter journellement , d'après le nombre de ses membres, et ordonna, sous peine de confiscation, la déclaration de tous les approvisionnements particuliers. Il s'était fait, depuis le siège , d'odieuses spéculations que le gouvernement n'avait pas su réprimer, et auxquelles même, par son extrême négligence, il avait semblé prêter la main. C'est ainsi qu'il avait autorisé la sortie des magasins publics, de grandes quantités de grains que l'on disait gâtés, et que des